

**Messagerie Sécurisée de Santé :
encore absente dans certains ESMS...
et pourtant indispensable !**



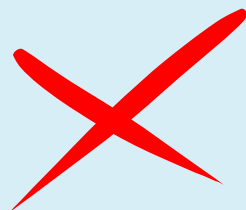
InterCAMSP

On le constate encore trop souvent :

La Messagerie Sécurisée de Santé (MSS) n'est toujours pas déployée dans de nombreux ESMS. Avec la montée des exigences Ségur autour de la protection du Dossier Usager Informatisé (DUI), une question revient régulièrement :

“La MSS est-elle obligatoire ?”

**Officiellement :
NON.**



**Concrètement :
OUI.**



Parce qu'en réalité, les ESMS sont responsables de la sécurité des données de santé qu'ils échangent, que ce soit avec d'autres professionnels... ou avec les usagers eux-mêmes.



Rappel essentiel :



Les données de santé ne se limitent pas aux diagnostics médicaux :

- Nom + Prénom + Pathologie = Données de santé
- Nom + Date de naissance + GIR = Données de santé
- ... et bien d'autres combinaisons encore

Ces informations doivent impérativement être protégées.

Alors, pourquoi déployer la MSS dans votre ESMS ?

-  **Pour sécuriser tous vos échanges avec les professionnels de santé**
-  **Pour communiquer en toute conformité avec les usagers via Mon Espace Santé**
-  **Pour réduire les risques de fuite, d'erreur ou de mauvaise transmission**
-  **Et parce qu'elle offre beaucoup d'autres avantages opérationnels**

**Bonne nouvelle : notre association
peut vous accompagner !**

Nous proposons une Messagerie Sécurisée de Santé intégrée à OrgaMédi, simple, fluide et totalement conforme aux exigences en vigueur.

**Vous n'êtes pas encore équipé ?
Parlons-en !**

Mettre en place une MSS n'a jamais été aussi accessible.

Plus d'info contact@intercamsp.fr

